

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

REPUBLIQUE

FRANCAISE

MAIRIE DE COGGIA



Liberté - Egalité - Fraternité

**COMMUNE DE COGGIA
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 28 novembre 2024
N° 73**

OBJET : Cadeaux de fin d'année pour les personnes âgées de plus de 75 ans résidants sur la Commune de COGGIA.

Date de la convocation :
22/11/2024

Nombre de membres Composants l'Assemblée :
15

Nombre de Conseillers En exercice : 15

Nombre de membres Présents : 9

Nombre de votants : 14

Secrétaire de séance
Madame BIFERALI Martine

L'an deux mil vingt-quatre, et le jeudi 28 novembre, à 16 heures, le Conseil Municipal de la Commune de COGGIA s'est réuni en séance publique ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur AMPART Jean-Claude, 1er Adjoint.

Étaient présents : Monsieur AMPART Jean-Claude, Monsieur COGGIA Jean-Dominique, Madame BIFERALI Martine, Monsieur SPADA Sébastien, Madame AIUTI Dominique, Madame LIBONATI Julie, Monsieur ALZAPIEDI Antoine, Monsieur FENECH Carmel, Monsieur PASSALACQUA Jean-Louis, Madame ALFONSI Noelle.

Étaient absents : Monsieur COGGIA François, Monsieur RAFFALLI Louis, Madame ANDREI Brigitte, Monsieur MALATESTA Ludovic, Monsieur LAPORTE Bernard.

Absents représentés : Monsieur COGGIA François donne pouvoir à Monsieur COGGIA Jean-Dominique. Monsieur RAFFALLI Louis donne pouvoir à Monsieur AMPART Jean-Claude. Madame ANDREI Brigitte donne pouvoir à Madame AIUTI Dominique. Monsieur LAPORTE Bernard donne pouvoir à Monsieur SPADA Sébastien.

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Le Président expose au Conseil Municipal que, comme chaque année dans le cadre des fêtes de fin d'années, la Commune délivre un cadeau aux personnes âgées de plus de 75 ans résidants sur la Commune de COGGIA.

Le montant alloué en 2024 est de 20€ par personne.

Le conseil municipal adopte avec 14 voix pour, l'attribution des cadeaux de fin d'année aux personnes âgées de la Commune.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme au registre.**

Le Maire,

François COGGIA

